

#### **4. LES QUESTIONS POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'AVENIR EN FAVEUR DES TERRITOIRES RURAUX**

##### **Lancer le débat**

Pour construire une politique d'avenir en faveur des territoires ruraux, la diversité des territoires doit être prise en compte. Comme le souligne le livre vert de la Commission Européenne sur la cohésion territoriale, il s'agit de « faire de la diversité territoriale un atout ». Tous les acteurs concernés, sont invités à s'exprimer.

Les questions suivantes, non exhaustives, ont pour vocation et pour ambition, de permettre à chacun de faire part de propositions concrètes concernant les priorités d'action.

La richesse des réponses et des propositions permettra de mettre en avant des propositions d'actions diversifiées et adaptées, qui pourront concerner tant les politiques nationales qu'europpéennes.

##### **Les questions mises en débat sur les priorités d'action**

##### **En ce qui concerne le développement des activités économiques et la valorisation des atouts des territoires ruraux :**

- ✓ Quels sont les atouts des territoires ruraux de votre département et de votre région ?
- ✓ Quels sont les freins au développement économique des territoires ruraux, pour chacun des secteurs économiques présents sur votre territoire ?
- ✓ Comment redynamiser les campagnes en dépression démographique ?
- ✓ Quelles solutions identifiez-vous pour favoriser l'essor des activités existantes et ainsi fournir un cadre favorable au développement et à l'innovation des entreprises ?
- ✓ Quelles solutions identifiez-vous pour créer des nouveaux emplois et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ?
- ✓ La mise en valeur des ressources naturelles ou locales, des savoir-faire et du patrimoine vous semblent-elles un gisement de progrès ? Quelles actions mettre en œuvre ?
- ✓ Comment impliquer les réseaux associatifs dans la valorisation des territoires ?
- ✓ Comment promouvoir le développement économique local au regard des perspectives de changement climatique et de la nécessité de lutter contre l'émission des gaz à effet de serre ?

✓ Les politiques publiques, nationales ou européennes, mises en œuvre actuellement vous paraissent-elles adaptées aux enjeux de développement des territoires ruraux (qu'elles soient spécifiques, sectorielles, ou globales) : contrats de projets ou de développement et leur volet territorial, Pôles d'excellence rurale, conventions de Massif, programmes européens ?

✓ Faut-il renforcer le volet rural de politiques de développement régional ou national ? De quelle manière l'articulation entre les politiques sectorielles et territoriales peut-elle être renforcée ? Comment mieux prendre en compte les impacts territoriaux des politiques sectorielles ?

✓ Comment coordonner de façon optimale les politiques françaises et européennes en faveur des territoires ruraux ?

✓ Faut-il une discrimination positive en faveur des territoires ruraux, notamment en faveur des plus fragiles d'entre eux ? Si oui, faut-il en faire évoluer le maillage et les critères, vers un ciblage plus prononcé ou au contraire vers un élargissement (exemple des zones de revitalisation rurale - carte 15) ?

#### **En ce qui concerne la satisfaction des besoins de la vie quotidienne :**

✓ Quels services publics et services aux publics font l'objet d'attentes et de demandes particulières de la part des populations, en termes de qualité, d'accessibilité et d'efficacité (thèmes à aborder : santé, services sociaux, services à la personne, garde d'enfants, aides aux personnes âgées ou dépendantes, éducation, transports, commerces, activités sportives et culturelles...) ?

✓ Le niveau de services offert sur votre territoire et leur maillage, vous paraissent-ils globalement adaptés ?

✓ Sont-ils notamment adaptés :

- à l'enjeu du vieillissement de la population (services de santé, commerces, activités de loisir...) ?
- à l'installation de familles (gardes d'enfants, éducation, activités sportives et culturelles...)

✓ Quels services au public devraient selon vous, figurer dans un « socle » de services au regard de leur caractère prioritaire ?

✓ Pour chacun des services de ce socle, quel est le bon niveau

- d'accessibilité territoriale (niveau communal, intercommunal, départemental ou bassin de vie, temps d'accès) ?
- d'accessibilité téléphonique ou informatique (délais de réponse) ?

✓ Des expériences de mutualisation, de pôle de services, de téléservices ou autres existent-elles dans votre département ? Si oui, à quel niveau d'implantation ? Quels sont les facteurs de réussite ou d'échec ? Ces démarches vous paraissent-elles adaptées aux enjeux d'accessibilité, de qualité et d'efficacité des services ?

✓ Quelle place et quel statut accorder aux associations et autres structures privées qui interviennent dans les services aux publics, notamment par le biais de délégations de la part des collectivités territoriales ?

✓ Quelles améliorations apporter en matière d'offre et d'organisation des transports, pour faciliter les déplacements domicile travail, un meilleur accès aux services et pour optimiser la complémentarité ville/campagne ?

✓ L'offre de logement en milieu rural vous paraît-elle suffisante? adaptée à la demande? adaptée à l'offre de services? Si non, quelles améliorations apporter?

### **En ce qui concerne l'organisation et l'animation des territoires**

✓ Les intercommunalités en milieu rural dans votre département vous semblent-elles posséder le bon périmètre d'action pour exercer leurs compétences ? pour en exercer de nouvelles, si oui ou si non, lesquelles ?

✓ Quelle est l'échelle pertinente (bassin de vie, bassin d'emploi...) pour concevoir une stratégie de développement territorial et pour la mettre en œuvre ? Cette échelle est-elle fonction des domaines d'intervention (urbanisme, transports, services, emploi, etc.) ?

✓ Comment l'Etat et les collectivités d'une part et les collectivités entre elles d'autre part, peuvent-ils agir pour renforcer les relations entre les territoires (rural-rural et rural-urbain) ? Sur quelles thématiques la coopération entre les acteurs doit-elle porter en priorité (transports, services, administrations...)?

✓ Comment aider les communes et les EPCI à renforcer et à mutualiser leur ingénierie pour qu'ils puissent mieux faire face à leurs responsabilités et aux enjeux de développement des territoires ruraux? Quelles seraient les voies de progrès ?

✓ La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) vous paraît-elle le bon instrument pour organiser la coopération entre les intercommunalités rurales entre elles, mais aussi la coopération entre intercommunalités rurales et urbaines ? Si non, quel serait le bon support ?

✓ Comment mieux organiser le repeuplement des territoires ruraux dynamiques ?

✓ Rencontrez-vous des difficultés du fait de l'absence de maîtrise ou de l'insuffisance de maîtrise du « repeuplement » des territoires ruraux ? (offre de logements insuffisante, « mitage » du territoire, étalement urbain, concurrence avec les terres agricoles et les espaces naturels, impact coût carbone...) ?

✓ Une plus grande solidarité financière entre les territoires ruraux, voire entre les territoires ruraux et urbains, vous semble-t-elle nécessaire pour contrecarrer la « fracture rurale » qui apparaît dans certains territoires ?